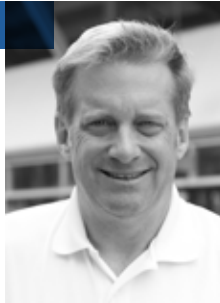


NOS CITOYENS EN DEMANDENT ET EN REDEMANDENT

GRAND DOSSIER



RÉJEAN LEVESQUE



Photo: Shutterstock.com

La Révolution tranquille a graduellement amené les municipalités du Québec à s'approprier la responsabilité des services de proximité.

Amorcée au début des années 1960, la Révolution tranquille a graduellement amené les municipalités du Québec à s'approprier la responsabilité des services de proximité, jusqu'alors animés et gérés par les paroisses. L'église paroissiale était le principal point de rassemblement des habitants d'un quartier ou d'un village, mais l'institution possédait et gérait aussi les infrastructures sportives et récréatives de la collectivité réparties sur les terrains adjacents. En général, on n'y retrouvait qu'une patinoire extérieure et un terrain de baseball. Le sous-sol de l'église était aménagé en salle communautaire, servant de lieu d'accueil de nombreuses activités animées par des religieuses et tenues sous l'œil attentif du curé de la paroisse.

En quelque 60 ans, l'offre de services de proximité se sera grandement diversifiée. Depuis le début du nouveau millénaire, la demande s'est toutefois accrue de façon exponentielle. La pandémie aura fait exploser les besoins de la population pour l'accès à des services, des espaces et des infrastructures lui permettant de se divertir principalement en pratique libre, sans animation ni encadrement.

Agora Forum a interviewé quatre partenaires de diverses organisations du milieu du sport, du loisir et de la culture, de niveaux local, régional et provincial. Voici les principaux constats, enjeux et opportunités en matière de services de proximité qui ressortent des entrevues. Bien que non exhaustifs, les éléments que nous avons identifiés tracent, selon nous, un portrait assez fidèle de la situation actuelle. Ce portrait est complémentaire en quelque sorte aux données et autres renseignements présentés dans les différents articles offerts sur le thème de ce numéro.

20 CONSTATS

1. La « qualité de vie » des citoyen(ne)s au cœur des priorités

- Animation et services de proximité : stratégies prioritaires pour, entre autres, promouvoir le maintien ou l'adoption de saines habitudes de vie
- Un des objectifs : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR
- Services de proximité mis en place notamment pour :
 - Favoriser la socialisation
 - Contre l'isolement des personnes seules, et parfois vulnérables
 - Intégrer les nouveaux arrivants

2. Augmentation exponentielle de la demande des citoyen(ne)s

- Croissance marquée de la pratique d'activités libres
- Fluctuation (à la baisse) faible ou modérée de la pratique d'activités encadrées

3. Plusieurs enjeux maintenant considérés dans l'analyse des projets

- Urbanisme
- Environnement et changements climatiques
- Mobilité durable et transport
- Santé (physique et mentale)

4. Changements importants dans les habitudes des gens avec l'augmentation du télétravail

- Entraînement à la maison
- Plus de disponibilité en raison d'un horaire différent et plus flexible

5. Évolution et diversification des besoins en raison de l'émergence de nouvelles tendances

- Exemple : introduction du pickleball au Québec par les « snowbirds » l'ayant découvert lors de séjours en Floride



Photo : Shutterstock.com

6. **Appropriation des lieux et des espaces par les communautés culturelles, entre autres les parcs des grands centres urbains**
 - Exemple : le parc Jarry à Montréal utilisé pour des matchs de cricket organisés par certaines communautés culturelles originaires de pays où ce sport est très populaire
7. **Citoyens plus revendicateurs et davantage renseignés pour étayer leurs argumentaires**
8. **Les revendications et les attentes citoyennes ne passent plus toujours par les organismes locaux**
 - Souvent présentées par un groupe de résidents d'une rue ou d'un quartier, ou encore les adeptes d'une activité qui n'est pas nécessairement encadrée
9. **Appui des demandes citoyennes, directement ou indirectement, par différents groupes de pression**
 - Alliance avec des groupes en environnement ou voués à la protection du territoire, avec des chambres de commerce
 - Exemple, pour sauvegarder un parc ou demander le rachat d'un terrain de golf par la municipalité
10. **Vision et analyse plus globale des demandes et des projets proposés, incluant divers aspects à considérer qui peuvent exiger l'intervention de plusieurs services municipaux**
 - Urbanisme
 - Environnement
 - Santé
 - Mobilité et transport
11. **Nouvelle génération de jeunes élus plus favorables aux réalités de la nouvelle économie, particulièrement dans les grandes villes**
 - Exemple : les maires de Laval, Longueuil et Québec préoccupés davantage des enjeux environnementaux et de la mobilité durable
12. **La culture des municipalités rurales ayant moins de ressources et davantage campées dans les anciens paradigmes**
13. **Depuis le tournant du nouveau millénaire, les enfants ne jouent plus (ou autant) dehors près du lieu de résidence**
 - Parents davantage préoccupés par la sécurité
 - Vie familiale de plus en plus planifiée et organisée
14. **Transformation des besoins et de la demande en fonction de facteurs sociodémographiques changeants**
 - Vieillesse de la population
 - Quartiers rajeunis avec l'arrivée de plusieurs nouvelles familles
 - Culture de quartier modifiée par suite de l'intégration de nouvelles communautés culturelles
15. **Non-disponibilité de certains plateaux, notamment les gymnases et autres types de plateaux sportifs, les salles de spectacle et les locaux d'établissements scolaires**
 - Difficulté de conclure des ententes de partage de plateaux avec les établissements scolaires et les centres de services scolaires
 - Enjeux légaux pouvant constituer des freins, notamment les assurances
16. **Frais supralocaux limitant l'accessibilité aux non-résidents des espaces et des services offerts dans des municipalités voisines**
 - Difficultés à conclure des ententes intermunicipales de partage d'espaces et de services
 - Revendication des non-résidents à titre de contribuables pour l'utilisation d'infrastructures subventionnées et considérées comme biens collectifs
17. **Accueil massif de non-résidents de grands centres urbains ou de municipalités avoisinantes dans des espaces récréatifs ou des parcs de petites municipalités qui doivent assumer l'ensemble des frais**
 - Exemple : suroccupation des plages de la Gaspésie durant l'été 2020
18. **Grands espaces à usage spécialisé et unique à des fins de compétition de haut niveau**
 - Exemple : stade de soccer ou de baseball en gazon naturel interdit à la pratique libre ou récréative
19. **Pénurie et roulement de la main-d'œuvre, incluant les fonctionnaires municipaux, les élus et les bénévoles**
 - Engagement de courte durée d'un parent bénévole qui accompagne son enfant et départ du parent dès la « carrière » de son enfant terminée
 - Temps limité des bénévoles, peu enclins à investir du temps et de l'énergie pour s'adapter à des changements de processus souhaités par l'organisation (préfèrent demeurer dans leur zone de confort)
 - Manque de relève : survie difficile d'une activité ou d'une organisation reposant sur les épaules d'un ou de quelques bénévoles passionnés
 - Fragilité du maintien d'un service d'une petite municipalité en raison de ressources humaines limitées
20. **Tendance à la hausse de la délégation de responsabilités à des tiers pour, entre autres, réduire la charge financière**
 - Exemple : gestion de plateaux et de la pratique, libre ou encadrée, confiée à des clubs ou à des OBNL

5 ENJEUX

1. Ressources financières limitées

- Remettre à niveau des infrastructures existantes ou réaliser de nouveaux projets d'aménagement ou de construction?
 - Mettre en péril la survie d'une infrastructure en pelletant vers l'avant le financement « pas très sexy » de sa mise à niveau nécessaire
- Limiter ou non les revenus de taxes foncières?
 - Dilemme entre développement d'un projet domiciliaire ou implantation d'une nouvelle entreprise et aménagement d'un parc ou d'une infrastructure de proximité

2. Espaces disponibles restreints

- Changer la vocation d'un espace spécialisé en raison de son faible taux d'achalandage
- Être davantage créatif dans l'aménagement
 - Favoriser des projets multifonctionnels par la création d'espaces à usages multiples plutôt qu'uniques
 - Aménager un bâtiment facilitant la cohabitation de différentes activités avec des zones de pratique isolées et distinctes pour différents groupes
- Renouveler les méthodes d'utilisation et de configuration des espaces afin d'optimiser l'utilisation

- Exemple : augmenter le nombre d'utilisateurs dans une même période en subdivisant un terrain de balle pour accueillir plus d'un groupe de jeunes

3. Croissance de l'achalandage en pratique libre et de la demande de services à cette fin

- Implanter des outils de gestion à l'intention des citoyens
 - Exemple : plateforme de réservation en ligne pour les bains libres

4. Diversification et croissance des besoins

- Ajuster l'offre en fonction des nouvelles tendances

OPINION DES PARTENAIRES

Tarification des non-résidents

« À partir du moment où tu prends de l'argent du PAFIRS, un programme de subvention d'infrastructures, pour un projet à Trois-Rivières, à Saint-Jérôme ou à Mascouche, ça devient un investissement de tous les citoyens et citoyennes du Québec. Mais je crois quand même qu'il devrait toujours y avoir des frais supplémentaires pour un non-résident parce que c'est une manière de prioriser le résident, de mettre une certaine frontière pour que ça ne devienne pas de l'abus. »

Configuration des espaces

« Quand les terrains de baseball sont en synthétique, on peut les rediviser en plus petits terrains. C'est exactement ce qu'ils font au stade CANAC à Québec en subdivisant l'espace de jeu en trois terrains pour les neuf ans et moins. Ça veut dire que les week-ends où les Capitales ne sont pas là, tu peux avoir six équipes en même temps pendant une heure et demie qui vont jouer des "games". Ça pour moi, c'est une alternative créative. Il faut être curieux, essayer de trouver des solutions pour sortir des sentiers battus. »

MAXIME LAMARCHE,
directeur général,
Baseball Québec

Pratique libre ou encadré

« Je pense que l'un des premiers rôles à l'échelle municipale, c'est justement d'être capable de soutenir une offre suffisamment diversifiée pour que tous aient accès à des services de loisir. Et les loisirs, c'est plus que le sport encadré. Le sport encadré en fait partie, mais ce n'est pas la seule chose. Alors si l'ensemble de l'utilisation des plateaux sportifs est dédié à ça, peut-être qu'une part de la population n'est pas rejointe. Comme dans une école, si l'ensemble de mes plateaux sportifs est réservé à mes équipes sportives, il y aura nécessairement des jeunes qui n'auront pas accès à une forme récréative diversifiée de sports et d'activités physiques. »

Télétravail

« La pandémie nous a ouvert sur de nouvelles réalités. L'avènement du télétravail a fait en sorte de décroquer un peu le "prime time" et de modifier leurs horaires. Donc, des gens ont des heures de disponibilité qu'ils n'avaient peut-être pas avant. »

STEEVE AGER,
directeur général, Réseau des unités
régionales de loisir et de sport du Québec

5. Multiplicité des organisations et des intervenants

- Réduire le travail en silo afin d'optimiser la gestion et l'offre de services
- Privilégier et encourager le regroupement d'organisations offrant des activités et services semblables
 - Par exemple : fusion des clubs de baseball et de softball pour former une association de clubs de balle ayant entre autres comme avantages un meilleur partage des plages horaires et migration plus fluide des participants d'une discipline à l'autre

6 OPPORTUNITÉS

1. **PROFITEZ** de l'expertise, de l'appui et de la collaboration de plusieurs organisations locales, régionales et provinciales, incluant le partage de connaissances, la formation, l'encadrement et l'accompagnement dans l'animation et la mise en place de services de proximité
2. **DEMEUREZ** à l'affût des nombreux programmes de subventions disponibles en lien avec les associations professionnelles et gouvernementales
3. **UTILISEZ** plusieurs des outils mis à votre disposition souvent gratuitement, soit par l'AQLM via le centre de documentation, les nombreuses publications et formations disponibles sur le site Internet, soit sur les sites et les plateformes numériques de nos partenaires
4. **DÉVELOPPEZ** des alliances et des collaborations avec des intervenants locaux, régionaux et provinciaux et **PRIORISEZ** l'importance du réseautage entre collègues dans la mise en place de vos projets d'animation et de services de proximité
5. **SOYEZ CURIEUX** en élargissant vos horizons au-delà de votre municipalité, en vous inspirant de projets réalisés dans d'autres municipalités, régions, provinces, pays ou continents. Consultez entre autres la section Réalisations exemplaires publiées dans l'Agora Forum
6. **ACCUEILLEZ** les idées de la génération de jeunes adultes déjà sensibilisée au mouvement des saines habitudes de vie mis en place il y a près de 20 ans

Nouveaux projets ou réfection

« Pour des politiciens, faire réparer des trous, mettre de l'asphalte, faire des égouts, ce n'est pas ça qui est le plus payant. En revanche, un projet de nouvel aréna, de nouveau complexe qu'on va créer, ça a de l'importance. On devient un peu en opposition avec les nouveaux projets parce qu'il y a un manque de financement et ce n'est pas sexy d'investir dans la désuétude de nos équipements. La pression entre les deux est forte. Si on est obligé de développer de nouveaux parcs, on vient amoindrir le maintien des actifs. Au lieu de régler notre problème de désuétude, on met une pression supplémentaire. »

Influence des citoyens et des groupes de pression social, Ville de Laval

« Les citoyens en veulent et en redemandent des services de proximité. Ils vont mettre une pression sur la municipalité pour avoir ces services. Les grandes transformations vont se faire par le citoyen lui-même. Et les groupes de citoyens exercent une grande influence. On développe par exemple davantage le plein air urbain par les groupes de pression en environnement qui disent aux villes : "Ne perdez pas ce golf-là, achetez-le parce qu'il faut qu'il demeure un parc." À la Ville de Laval, on achète des boisés parce qu'on veut aussi s'approprier les bouts de terrains disponibles pour s'assurer qu'on offre à nos citoyens des activités libres, des activités de plein air. »

MICHEL ALLEN,
directeur, Service de la culture,
des loisirs, du sport et du développement

Soutien gouvernemental

« La pandémie, c'est une belle opportunité pour les municipalités. Le gouvernement est plus enclin à soutenir ce genre d'initiatives là. On a des discussions de plus en plus avec le gouvernement sur le soutien principalement de projets de plein air de proximité pour justement bien outiller les municipalités à se mettre en action. Il y a une effervescence. La pandémie a mis en lumière le besoin des citoyens de se réapproprier leur environnement. »

Nouvelle génération d'élus

« Ces jeunes élus-là viennent s'impliquer en politique municipale justement pour provoquer des changements. Ils voient que c'est leur gouvernement de proximité qui a justement la capacité de faire évoluer les choses, qui a le pouvoir de développer ce genre de services de proximité qui vont avoir un impact direct sur l'individu et les collectivités. »

BENOIT-HUGO SAINT-PIERRE,
directeur, développement des affaires,
M361

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Les membres de l'AQLM ont accès à la version numérique de ce magazine à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel.

